AVERTISSEMENTS AGRICOLES

2

DLP 23-8-78029488

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 204

22 AOUT 1978

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le deuxième vol est commencé depuis quelques jours mais, compte tenu de son apparition tardive, il ne devrait pas être très important. Cependant, les températures actuelles sont favorables à la ponte du carpocapse et à l'incubation assez rapide des oeufs. En conséquence, dans les vergers sensibles à ce ravageur et notamment ceux qui sont proches d'arbres non traités, un traitement pourra être réalisé à la fin de cette semaine. Il est rappelé qu'il est rigoureusement obligatoire de respecter la législation concernant les délais d'emploi des pesticides avant récolte.

PUCERONS - PSYLLES - ACARIENS

Il est toujours conseillé de surveiller ces ravageurs qui sont présents dans certains vergers. Il est rappelé que les oeufs d'hiver de l'araignée rouge commencent habituellement à être déposés au cours de la deuxième quinzaine du mois d'Août. Pour éviter ces pontes il est donc recommandé d'intervenir le cas échéant.

POU DE SAN JOSE

Les premières larves de la deuxième génération sont apparues. En conséquence, dans les zones contaminées et de protection, un premier traitement devra être appliqué dès les premiers jours du mois de Septembre ; une nouvelle application devra être effectuée deux semaines après. On pourra utiliser l'une des matières actives suivantes : METHIDATHION (40 g/hl) - OLEOPARATHION (25 g/hl) - PARATHIONS EMULSION (30 g/hl).

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les indications données dans le Bulletin Technique de la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE" du 4 Août sont toujours valables. Il est rappelé, en outre, que les contaminations tardives peuvent être très préjudiciables aux fruits et aux jeunes rameaux.

/ VIGNES /

MILDIOU

A la suite des pluies orageuses de la fin du mois de Juillet et du début du mois d'Août, de nouvelles taches de mildiou sont apparues, notamment dans les vignes déjà contaminées. Un nouveau traitement est donc nécessaire mais les conditions climatiques actuelles étant défavorables au développement de la maladie, ce nouveau traitement pourra être différé jusqu'à la menace des prochaines pluies.

BLACK-ROT

Le traitement dirigé contre le mildiou sera également efficace contre le Black-rot à condition d'utiliser un fongicide et une dose efficaces contre cette maladie.

P. 263

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

OIDIUM

Les indications données dans le Bulletin Technique du 4 Août demeurent toujours valables.

BOTRYTIS

Dans le cadre du programme standard de lutte contre cette maladie il est rappelé qu'un troisième traitement est prévu au début de la véraison. Les fongicides utilisables ont été indiqués dans le Bulletin Technique du 27 Juin.

VERS DE LA GRAPPE

Le vol se poursuit mais les pontes et les pénétrations demeurent généralement faibles. En conséquence les indications données dans le Bulletin Technique du 4 Août restent toujours valables.

TEIGNE DU POIREAU /CULTURES LEGUMIERES/

Le troisième vol est commencé depuis un certain temps déjà. Les captures ont été importantes dans certains pièges sexuels. Un traitement est donc conseillé dès réception de ce Bulletin. Les insecticides utilisables ont été indiqués dans le Bulletin Technique du 27 Juin. Il est rappelé qu'il est nécessaire d'ajouter un mouillant à la bouillie et d'effectuer une pulvérisation copieuse du feuillage.

DESINFECTION DES SEMENCES /COLZA/

Le but de la désinfection des semences est de protéger les jeunes plantes contre les fontes de semis et les altises.

Les fongicides utilisables contre les fontes de semis sont les suivants :

Fongicides	Concentration minimum	Dose MA/q	Champignons combattus
CAPTANE	80 %	120-240 g	Alternaria
SILICATE DE METHOXY-ETHYL MERCURE	1,5 %	3,75 g	Phoma Alternaria
OXYQUINOLEATE DE CUIVRE	15 %	37,5 g	Alternaria
THIRAME	80 %	120-240 g	Phoma, Alternaria

Contre les altises il est possible d'employer l'un des insecticides suivants :

- LINDANE (à forte concentration : 75 à 90 % de MA) à raison de 50 g/kg de semences
- METHIOCARBE (Mesurol) à raison de 25 g/kg de semences
- Association ENDOSULFAN + LINDANE.

Différents procédés permettent une meilleure adhésivité notamment l'adjonction d'une cuillerée à café d'huile végétale par kilogramme de semences.

Il faut également noter que le CARBOFURAN (Curater), microgranulés à 5 % de MA, peut être utilisé pour combattre les altises en traitement insecticide du sol en localisation à la dose de 600 g MA/ha.

P/Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE",
L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Adjoint,
J. GOIX